

**Termes de Référence pour le recrutement d'un/e expert.e en communication digitale
dans des projets à vocation sociale**

**Projet : « S comme Savoir, Soutenir, S'engager pour garantir une meilleure protection et
promotion des droits des enfants »**

Projet : N°2022-440-079

Organisme : Ai.Bi. Maroc

Ai.Bi. Amis des Enfants est une association qui travaille au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération pour le développement au profit des enfants privés de soutien familial et qui sont accueillis dans des Établissements de Protection Sociale. Beaucoup d'entre eux ont dépassé l'âge de la majorité, d'autres sont en situation de handicap et il est très difficile de trouver une famille qui puisse prendre soin d'eux.

L'association met en œuvre des projets visant la protection et promotion des droits des enfants, déclinés en différentes actions, destinées à plusieurs groupes cibles, à savoir : les enfants sans protection familiale ou en situation difficile (afin de les accompagner dans leur parcours de vie à l'intérieur des EPS mais aussi de réinsertion familiale, et d'intermédiation sociale et professionnelle) ; les familles en situation de vulnérabilité et les mères cheffes de famille monoparentale (afin de prévenir l'abandon de leurs enfants) ; les enfants en contact avec la loi (pour les accompagner vers une réintégration familiale et socioprofessionnelle).

Par ailleurs, Ai.Bi. Maroc poursuit des actions de plaidoyer en tant que membre de différents collectifs et réseaux associatifs de promotion et protection des droits des enfants, dont la Plateforme CDE – Convention Droits de l'Enfant – Maroc (dont elle détient officiellement le Secrétariat et ce dès son lancement officiel en Octobre 2017). Ce réseau réunit des associations qui opèrent au Maroc au profit des enfants vulnérables et ont l'objectif commun de plaider pour l'amélioration des politiques de protection de l'enfance, notamment la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc – PPIPEM, dans le respect des principes énoncés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CDE).

1. Contexte

L'Etat marocain a réalisé des progrès importants dans le domaine de la protection de l'enfance depuis la signature et la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et ses Protocoles facultatifs. Dans ce sens, le Royaume a mené des réformes audacieuses et a entamé le processus d'harmonisation de sa législation nationale avec les lois internationales. Pour être au niveau de ses obligations devant la communauté internationale, le Maroc n'a pas tardé à élaborer des stratégies et une politique publique conjointement avec les OSC (la PPIPEM – Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) ainsi qu'à assurer la participation significative des enfants.

Toutefois, il reste encore un travail énorme et des efforts à accomplir non seulement par rapport à la réforme des lois mais aussi en ce qui concerne les différents facteurs de vulnérabilité qui demeurent des obstacles pour que tous les enfants puissent jouir pleinement de leurs droits, dans un environnement protecteur. Quant au phénomène de l'abandon d'enfants, il reste encore très répandu au jour d'aujourd'hui. Selon les données les plus récentes collectées par UNICEF, on estime encore environ 100.000 enfants et jeunes abandonnés au Maroc, vivant dans des institutions qui ne garantissent pas une prise en charge adéquate et intégrée selon les standards internationaux. Si, d'une part, il est nécessaire de déployer des efforts pour assurer des meilleures conditions de vie aux enfants en situation d'abandon et pour les rendre autonomes afin d'intégrer à nouveau le milieu social, d'autre part, il est autrement important d'agir afin de limiter la production de ce phénomène tout en soutenant les familles en détresse, y compris celles monoparentales.

Dans ce contexte bien spécifique, il s'avère nécessaire d'agir afin de renforcer les capacités des familles, y compris les mères célibataires, afin de prévenir l'abandon et promouvoir la parentalité positive; des travailleurs sociaux, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge dans les EPS; des enfants et jeunes institutionnalisés, afin de les rendre plus forts et autonomes et les préparer à la vie en dehors des EPS; des médias, afin qu'ils puissent contribuer à l'information et conscientisation du grand public autour de la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon.

Pour les raisons citées dans les paragraphes précédents, l'association Amis des Enfants – Ai.Bi. Maroc et ses partenaires - Fondation Rita Zniber, Dar Tika et Widad pour la femme et l'enfant - mettent en œuvre le projet « S comme Savoir, Soutenir, S'engager pour garantir une meilleure protection et promotion des droits des enfants ».

2. Projet : S comme Savoir, Soutenir, S'engager pour garantir une meilleure protection et promotion des droits des enfants

Le projet a pour objectif de relever les défis auxquels sont confrontées les associations responsables de la gestion des structures d'accueil et de protection des enfants abandonnés et à risque d'abandon, ainsi que des mères célibataires au Maroc. Ces structures font face à des difficultés pour assurer un développement sain des bénéficiaires et les accompagner vers une transition hors du système de protection publique.

Il vise à améliorer la situation des enfants vulnérables au Maroc tout mettant en place des programmes de formation destinés aux familles, aux travailleurs sociaux et aux médias et axés sur des thèmes comme la parentalité positive, la prise en charge des enfants vulnérables, l'intermédiation sociale ainsi que l'éthique des médias. Ensuite, le projet ambitionne de créer des services d'accompagnement psychosocial et juridique dédiés aux enfants et familles en situation de vulnérabilité. Enfin, une campagne de sensibilisation sera menée directement par les enfants et des rapports de plaidoyer sur la situation de l'enfance au Maroc seront élaborés pour soumettre des recommandations au Comité des Droits de l'Enfant.

3. Objectif de la consultation :

Dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la Plateforme Convention Droits de l'Enfant (PCDE) Maroc mettra en œuvre une campagne de sensibilisation sur les Droits de l'Enfant, réalisée directement par un groupe d'enfants et jeunes bénéficiaires directes des associations membres de

la PCDE. Cette campagne ciblera principalement les différents acteurs de protection de l'enfance, en mettant l'accent sur les Organisations de la Société Civile (OSC) spécialisées dans ce domaine. L'objectif de cette campagne est de promouvoir le rôle des enfants et des jeunes en tant que Défenseurs des Droits de l'Homme et de les impliquer activement dans la promotion et la protection de leurs droits spécifiques.

Le recrutement d'un Expert en Communication Digitale, avec une expérience avérée dans des projets à vocation sociale et en particulier avec des enfants, vise à accompagner les enfants et les jeunes dans l'élaboration de la campagne de sensibilisation en mettant en place des ateliers participatifs. L'expert sera également responsable de la conversion du contenu de la campagne en format digital ou audio-visuel. Les résultats obtenus seront utilisés pour la réalisation de séances de sensibilisation dans les écoles et pour contribuer à la préparation d'une liste des points propre aux enfants, dans le cadre de la procédure simplifiée de présentation du rapport alternatif sur la situation de l'enfance au Maroc. La campagne sera diffusée sur le site web de la PCDE, ses profils de réseaux sociaux, et une page Facebook dédiée sera créée pour toucher un large public.

4. Mission de l'Expert.e en Communication Digitale :

- Organiser et animer des ateliers participatifs avec les enfants et les jeunes pour élaborer le contenu de la campagne de sensibilisation sur les Droits de l'Enfant.
- Convertir le contenu de la campagne élaborée par les enfants dans un format digital ou audio-visuel attrayant et adapté aux différents médias numériques.
- Collaborer avec les enfants et les jeunes pour créer des supports de formation et de sensibilisation destinés à au moins 60 participants pour les séances de sensibilisation dans les écoles.
- Assurer la diffusion de la campagne sur le site web de la PCDE et ses profils de réseaux sociaux.
- Gérer une page Facebook dédiée à la campagne pour atteindre un public plus large.
- Assurer un suivi et une évaluation de l'impact de la campagne, en mesurant la portée et l'efficacité des différents contenus diffusés.

5. Livrables :

L'expert.e recruté.e devra assurer la production des livrables suivants, à faire approuver par Ai.Bi. Maroc :

- Plan de communication : L'expert doit élaborer un plan détaillé de communication pour la campagne, y compris les objectifs, les cibles, les messages clés, les canaux de communication, le calendrier des activités et les ressources nécessaires.
- Supports de sensibilisation : L'expert doit aider les enfants et les jeunes à élaborer des supports de sensibilisation attrayants, tels que des affiches, des dépliants, des vidéos ou des animations, qui mettent en valeur les droits de l'enfant et les messages clés de la campagne.
- Supports numériques : L'expert en communication digitale doit convertir le contenu de la campagne élaborée par les enfants en formats numériques ou audio-visuels adaptés pour une diffusion en ligne, sur le site web de la PCDE, ses profils sur les réseaux sociaux et la page Facebook dédiée à la campagne.
- Supports de formation : Des supports de formation et de sensibilisation doivent être conçus pour les séances de sensibilisation dans les écoles et destinés à au moins 60 participants. Ces supports peuvent être sous forme de présentations ppt, vidéos ou fiches d'information.

- Rapport final : À la fin de la campagne, l'expert devra fournir un rapport détaillé sur les activités menées, les résultats obtenus, l'impact de la campagne et les leçons apprises, les données quantitatives sur les bénéficiaires ayant participé à la création de la campagne, avec la désagrégation par âge, sexe, etc. ; les données quantitatives sur le public atteint. Ce rapport servira par ailleurs à évaluer l'efficacité de la campagne et à orienter les futures initiatives similaires. Les résultats de l'évaluation aideront à identifier les points forts et les points faibles de la campagne et à apporter des ajustements pour les futures actions.

6. Durée de la mission :

La mission de l'Expert en Communication Digitale sera étalée sur 20 mois à partir d'Octobre 2023.

7. Lieu de la mission

Le lieu d'intervention sera déterminé en fonction des lieux où se trouvent les enfants pris en charge par les membres de la PCDE et des partenaires impliqués.

8. Profil de l'Expert.e en Communication Digitale :

- Diplôme en communication.
- Expérience avérée dans la gestion de projets de communication digitale à vocation sociale, idéalement dans le domaine des droits de l'enfant ou de la protection de l'enfance.
- Maîtrise des outils de communication digitale, y compris la création de contenu visuel et audio-visuel attrayant.
- Compétences en animation d'ateliers participatifs avec des enfants et des jeunes, en favorisant leur participation active.
- Connaissance des enjeux liés aux droits de l'enfant et aux problématiques de protection des enfants.
- Capacité à travailler en équipe avec les enfants, les jeunes et les autres acteurs impliqués dans le projet.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en français (et éventuellement en arabe, selon les besoins).

Compétences linguistiques : Français, arabe dialectal marocain

Compétences informatiques : très bonne connaissance des outils de communication digitale

9. Composition du dossier de candidature

- 1) Une note méthodologique détaillée, contenant un Plan de Travail et un calendrier ;
- 2) Un CV mettant en évidence leur expérience pertinente dans le domaine du soutien psychologique pour les enfants et les familles vulnérables ;
- 3) Une offre financière détaillée sur la prestation, prix unitaire, prix total de la prestation (TTC et si applicable, incluant la TVA), en tenant compte de ces éléments et en intégrant la répartition proposée du nombre de jours travaillés aux différentes phases de la prestation, en lien avec la méthodologie proposée ;
- 4) Un dossier administratif du/de la consultant.e.

10. Candidature :

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier par e-mail, mentionnant en objet : « **Candidature Expert en communication digitale** », à l'adresse email suivant : aibi.candidature@gmail.com.

11. Date limite de candidature :

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 5 septembre 2023, à 18h (heure du Maroc).

En tant qu'association ayant pour vocation de défendre les droits des enfants, Ai.Bi. Maroc applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'Exploitation et Abus Sexuels, la discrimination, la maltraitance, etc. Toutes ces formes de maltraitance sont incompatibles avec les normes, valeurs, principes et standards universellement reconnus et sur lesquelles repose notre association.